economiesuisse

Des décisions de politique climatique qui nuisent à l'économie et à l'environnement

La décision prise aujourd'hui par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) représente une grande déception pour l'économie. La protection du climat sera très onéreuse s'il n'est pas possible de compenser partiellement les émissions à l'étranger. En plus, la Suisse n'aura d'autre choix que de construire des centrales à gaz dans quelques années suite à la sortie du nucléaire. Dans ces conditions, il n'est pas réaliste de vouloir réduire les émissions de CO2 helvétiques de 20 % d'ici à 2020 avec les mesures proposées.

L'importance de la sécurité de l'approvisionnement électrique a été soulignée dans le débat relatif à la sortie du nucléaire. La construction de centrales à gaz, envisagée à titre transitoire, présente un inconvénient : ces centrales émettent de grandes quantités de CO2. C'est pourquoi l'économie attendait du Parlement qu'il revienne sur sa décision d'exclure les mesures de compensation à l'étranger et rende à nouveau possible des mesures de protection du climat avantageuses.

Au cours de ces dernières années, l'économie a prouvé que les investissements dans la protection du climat portent leurs fruits et qu'il est possible d'obtenir un effet maximal par franc investi. Le 10 juin 2011, le Conseil fédéral a clairement indiqué que la Suisse serait en mesure de respecter ses engagements internationaux d'ici à 2012 uniquement grâce aux prestations de la Fondation Centime Climatique. Cela est définitivement remis en question avec la décision prise aujourd'hui par la CEATE-N. De plus, le monde politique nuit à la protection

du climat, car la combinaison de mesures réalisées en Suisse et à l'étranger permettrait, avec le même investissement, de réduire jusqu'à quatre fois plus les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, la position de la CEATE n'est pas cohérente : elle maintient un objectif de réduction élevé mais ne prend aucune mesure significative dans le domaine des transports. La taxe sur les carburants n'a pas passé la rampe. Dans la mesure où les deux Chambres ne peuvent plus revoir la décision sur les réductions en Suisse seulement, la loi risque de se retrouver en mauvaise posture. L'économie ne peut planifier ses investissements de manière sensée tant que les conditions-cadre restent aussi confuses.